

ARRÊTÉ N° 25-101

Délégation de signature financière

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-2, R. 719-51 et suivants,
- Vu le décret n° 2025-143 du 17 février 2025 relatif à l'approbation de la modification des statuts de CY Cergy Paris Université et constituant l'établissement sous la forme d'un grand établissement,
- Vu l'élection de Monsieur Laurent GATINEAU en tant que président de CY Cergy Paris Université en date du 11 avril 2025,

Considérant que le président de l'établissement exerce, au nom de l'établissement, les compétences de gestion et d'administration,

Considérant que, dans ce cadre, il peut déléguer sa signature aux agents placés sous son autorité,

Considérant que, pour la bonne marche du service, il est opportun pour le président de donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de signature en matière financière aux personnes identifiées dans le tableau ci-dessous.

LE PRÉSIDENT DE CY CERGY PARIS UNIVERSITÉ

ARRÊTE

Article 1^{er}

Pour l'exécution du budget de leur composante, direction ou service respectif, la délégation de signature est donnée aux personnes mentionnées à l'article 2 du présent arrêté, en cas d'absence ou d'empêchement, suivant l'ordre du tableau, à l'effet de signer, au nom du Président de CY Cergy Paris Université, les actes à caractère financier suivants :

- l'engagement juridique au vu des pièces justificatives de la commande publique pour les dépenses de fourniture, de service, de travaux et de mission dans l'application financière, analytique et comptable dédiée (SIFAC), **d'un montant inférieur à 40 000 euros HT pour les dépenses hors et sur marchés, et la certification du service fait sans limitation de montant.**

Article 2

Délégation de signature est donnée aux personnes suivantes à l'effet de signer, au nom du Président de l'Université, les actes cités supra :

Centres financiers		Personnes habilitées à signer les engagements juridiques	Personnes habilitées à certifier le service fait
A1	CY	David HERLICOVIEZ / David TRIVIE	David HERLICOVIEZ / David TRIVIE
Y11	CY TECH	Stéphane SERFATY Eva HIRTZ / Christiane AZZOPARDI	Stéphane SERFATY Eva HIRTZ / Christiane AZZOPARDI

Centres financiers		Personnes habilitées à signer les engagements juridiques	Personnes habilitées à certifier le service fait
C111	Institut ST	Jacques UZIEL / Olivier GENRET	V. COBUT / O. GENRET / G. MOSTAFAOUI / H. OUGHADDOU / M. PUEL / J. UZIEL / José HAUTECOEUR / A. OUKHALED / P. ROBION / D. VASIC
C111A	AGM	Bertrand DEROIN	Bertrand DEROIN
C111B	ERRMECE	M. HINDIE / E. PAUTHE	M. HINDIE / E. PAUTHE
C111C	ETIS	Nistor GROZAVU	Nistor GROZAVU
C111D	ISTeP	Béatrice LEDESERT Loïc LABROUSSE	Béatrice LEDESERT / Loïc LABROUSSE
C111E	L2MGC	Salima AGGOUN	Salima AGGOUN / Lilian CRISTOFOL
C111F	LAMBE	Jean-Yves SALPIN / Juan PELTA / Bénédicte THIEBOT	Jean-Yves SALPIN / Juan PELTA / Bénédicte THIEBOT
C111G	LERMA/LAMAP	François DULIEU	François DULIEU
C111H	LPMS	Christine RICHTER	Christine RICHTER
C111I	LPPI	Frédéric VIDAL / Cédric PLESSE / Linda CHIKH	Séverine ALFONSI / Frédéric VIDAL / Cédric PLESSE / Linda CHIKH
C111J	LPTM	Jean AVAN / Andreas HONECKER / Sylvie VILLEMIN	Jean AVAN / Andreas HONECKER / Sylvie VILLEMIN
C111K	SATIE	Stéphane SERFATY	Stéphane SERFATY
C111L	BIOCis	Thierry BRIGAUD	Thierry BRIGAUD
C111M	IMAT	Sébastien PERALTA	Sébastien PERALTA
C111N	PEPTLAB	Pierre VISTE / Adeline DESPLAN / Elisa PERONI	Pierre VISTE / Adeline DESPLAN / Elisa PERONI
C111O	COSMETOMICS	Pierre VISTE / Adeline DESPLAN / Pascal GRIESMAR	Pierre VISTE / Adeline DESPLAN / Pascal GRIESMAR
C111P	LASERINNOV	Pierre VISTE / Adeline DESPLAN /	Pierre VISTE / Adeline DESPLAN /
C111Q	Analyse et microscopie	Pierre VISTE / Adeline DESPLAN / Sébastien PERALTA	Pierre VISTE / Adeline DESPLAN / Sébastien PERALTA
C111R	U MAKER	Bertrand MAILLOT	Bertrand MAILLOT
C112	LSH	Pierre-Louis FORT Fatima LE CORGUILLE	Pierre-Louis FORT Fatima LE CORGUILLE
C112A	LT2D	Pierre-Louis FORT / Pierre-Patrick HAILLET / Christophe REY / Fatima LE CORGUILLE	Pierre-Louis FORT / Pierre-Patrick HAILLET / Christophe REY / Fatima LE CORGUILLE
C112B	MRTE	Anne HERTZOG / Jean-Baptiste FRETIGNY / Damien MASSON / Fatima LE CORGUILLE	Anne HERTZOG / Jean-Baptiste FRETIGNY / Damien MASSON / Fatima LE CORGUILLE
C112C	IDHN (Institut des Humanités Numériques)	Pierre-Louis FORT / Julien LONGHI	Pierre-Louis FORT / Julien LONGHI
C112D	HERITAGE	Anne-Marie PETITJEAN Véronique DASSIÉ	Anne-Marie PETITJEAN Véronique DASSIÉ
C112E	MATRIS	Geneviève ZEMBRI / Fatima LE CORGUILLE	Geneviève ZEMBRI / Fatima LE CORGUILLE
C113	LANGUES ET ETUDES INTERNATIONALES	Julien THOREL / Geoffroy HUARD Aïcha NAFFATI	Julien THOREL / Geoffroy HUARD Aïcha NAFFATI /
C113A	AGORA	Aïcha NAFFATI / Julien LONGHI	Aïcha NAFFATI / Julien LONGHI
C114	Institut EG	Isabelle INIZAN / Mathieu MARTIN	Isabelle INIZAN / Mathieu MARTIN

Centres financiers		Personnes habilitées à signer les engagements juridiques	Personnes habilitées à certifier le service fait
C114A	THEMA	Pascal BELAN / Mathieu MARTIN / Eric DANAN / Laurence JACQUET	Pascal BELAN / Mathieu MARTIN / Eric DANAN / Laurence JACQUET
C1140	MACAT	Mathieu MARTIN / Sébastien LE TACON	Mathieu MARTIN / Sébastien LE TACON
C115	DROIT	Nelly FERREIRA / Eva HIRTZ	Nelly FERREIRA / Eva HIRTZ
C115A	CPJP	Nelly FERREIRA / Carlos HERRERA / Eva HIRTZ	Nelly FERREIRA / Carlos HERRERA / Eva HIRTZ
C115B	LEJEP	Nelly FERREIRA / Eva HIRTZ / Ludivine RICHEFEU / Karine PARROT	Nelly FERREIRA / Eva HIRTZ / Ludivine RICHEFEU / Karine PARROT
R120	DIRRECH	Pierre VISTE / Adeline DESPLAN	Pierre VISTE / Adeline DESPLAN
R1200	VALO RECHERCHE	Pierre VISTE Adeline DESPLAN Bernardin AKAGAH	Pierre VISTE Adeline DESPLAN Bernardin AKAGAH
R1201	ED AHSS	Pierre VISTE Adeline DESPLAN Hendrik EIJSBERG	Pierre VISTE Adeline DESPLAN Hendrik EIJSBERG
R1202	ED EM2P	Pierre VISTE Adeline DESPLAN Hendrik EIJSBERG	Pierre VISTE Adeline DESPLAN Hendrik EIJSBERG
R1203	ED SI	Pierre VISTE Adeline DESPLAN Hendrik EIJSBERG	Pierre VISTE Adeline DESPLAN Hendrik EIJSBERG
R1204	CED	Pierre VISTE Adeline DESPLAN Hendrik EIJSBERG	Pierre VISTE Adeline DESPLAN Hendrik EIJSBERG
R1205	CY Advanced studies	Karine GAMBIER-LEROY / Armen SHIRIKYAN	Karine GAMBIER-LEROY / Armen SHIRIKYAN
R1206	EDC	Pierre VISTE Adeline DESPLAN Hendrik EIJSBERG	Pierre VISTE Adeline DESPLAN Hendrik EIJSBERG
R1207	ED DSP	Pierre VISTE Adeline DESPLAN Hendrik EIJSBERG	Pierre VISTE Adeline DESPLAN Hendrik EIJSBERG
R1208	CY TRANSFER	Pierre VISTE David HERLICOVIEZ David TRIVIE Olivier ROMAIN	Pierre VISTE David HERLICOVIEZ David TRIVIE Olivier ROMAIN
R120A	FAC LAB	Géraldine DACQUAY / Sophie CECILIA / Dorothée BRETTE	Géraldine DACQUAY / Sophie CECILIA / Dorothée BRETTE
R120B	Techsolab	Alain JAILLET	Alain JAILLET
S130	Direction Formation et direction vie étudiante	Géraldine DACQUAY / Thuy-Mai NGUYEN	Géraldine DACQUAY / Thuy-Mai NGUYEN
S1301	Direction Vie de Campus	Thuy-Mai NGUYEN / Ajua SAO / Bastien VERNIER	Thuy-Mai NGUYEN / Ajua SAO / Bastien VERNIER
S1302	Médecine préventive	Anne CURAN / Thuy-Mai NGUYEN / Ajua SAO / Bastien VERNIER	Anne CURAN Thuy-Mai NGUYEN / Ajua SAO / Bastien VERNIER
S1303	Service des Sports	Thuy-Mai NGUYEN / Ajua SAO / Régis FRENOIS / Bastien VERNIER	Thuy-Mai NGUYEN / Ajua SAO / Régis FRENOIS / Bastien VERNIER
S1304	DOIP	Géraldine DACQUAY / Sandrine GEORGES / Laure JEUNEU / Sidonie SAUVEE	Géraldine DACQUAY / Sandrine GEORGES / Laure JEUNEU / Sidonie SAUVEE
S1307	Centre d'appui aux enseignements	Géraldine DACQUAY / Sophie CECILIA / Dorothée BRETTE Sandrine LE DU / Pierrick ROBERGE	Géraldine DACQUAY / Sophie CECILIA / Dorothée BRETTE Sandrine LE DU / Pierrick ROBERGE

Centres financiers		Personnes habilitées à signer les engagements juridiques	Personnes habilitées à certifier le service fait
S1308	Maison des langues	Géraldine DACQUAY / Chloé DUMAS / Claire HOUARD	Géraldine DACQUAY / Chloé DUMAS / Claire HOUARD
S1309	DEP-BU	Fabienne BAROUX / Chloé DUMAS / Magali THIEBAUT	Fabienne BAROUX / Chloé DUMAS / Magali THIEBAUT
S131	Direction Ressources	David TRIVIE	David TRIVIE
S1310	DAF/AC	Danielle LE BONDER / Stéphane TRIOUX	Danielle LE BONDER / Stéphane TRIOUX
S1311	DRH	Nathalie ROYER / Benjamin HIDOUX	Nathalie ROYER / Benjamin HIDOUX
S13110	DRH Action Sociale et accidents du travail	Nathalie ROYER / Benjamin HIDOUX /	Nathalie ROYER / Benjamin HIDOUX
S13111	DRH Formation	Emmanuelle MERCIER DES ROCHETTES / Benjamin HIDOUX	Emmanuelle MERCIER DES ROCHETTES / Benjamin HIDOUX
S13112	DRH Conventions pour mise à disposition	Nathalie ROYER / Benjamin HIDOUX	Nathalie ROYER / Benjamin HIDOUX
S1312	DRH MASSE SALARIALE	Nathalie ROYER / Benjamin HIDOUX	Nathalie ROYER / Benjamin HIDOUX
S132	Direction Infra	Didier PETITJEAN	Didier PETITJEAN
S1320	Direction du Numérique	Didier PETITJEAN / Bruno PEAN / Mickaël FERNANDES	Didier PETITJEAN / Bruno PEAN / Mickaël FERNANDES / Christophe DAUPHIN / Alexandre EMERIT / Yann COSTE / Florent CHARTON / Guillem GUITTEAUD
S1321	DPI	Didier PETITJEAN / François HUET / Castalie BRAIDA / Maurice CAROLE / Guillaume LELEU	Didier PETITJEAN / François HUET / Castalie BRAIDA / Maurice CAROLE / Guillaume LELEU
S1322	DHSE	Didier PETITJEAN / Mohamed Lamine BELFAROUM / Vanessa MAYNARD	Didier PETITJEAN / Mohamed Lamine BELFAROUM / Vanessa MAYNARD
S133	Direction Générale des Services	David HERLICOVIEZ / David TRIVIE	David HERLICOVIEZ / David TRIVIE
S134	Direction Formation Professionnelle	Bruno FIORIO / France VELAZQUEZ / Géraldine DACQUAY	Bruno FIORIO / France VELAZQUEZ / Géraldine DACQUAY
S135	DIRECTION DU PILOTAGE	Benjamin MEUNIER / David HERLICOVIEZ	Benjamin MEUNIER / David HERLICOVIEZ
S136	COMMUNICATION	Najoua BASTE MORAND	Najoua BASTE MORAND
S137 Hors EOTPs	Direction des Relations Internationales	David HERLICOVIEZ / David TRIVIE / Benjamin MEUNIER	David HERLICOVIEZ / David TRIVIE / Benjamin MEUNIER
S13010	DCI (Direction Coopération Internationale)	David HERLICOVIEZ / David TRIVIE / Joëlle GURY / Benjamin MEUNIER	David HERLICOVIEZ / David TRIVIE / Joëlle GURY / Benjamin MEUNIER
S1371 Hors EOTPs	Direction Europe	Benjamin MEUNIER / David HERLICOVIEZ	Benjamin MEUNIER / David HERLICOVIEZ
S1372 Hors EOTPs	Développement internationale de la Recherche	David HERLICOVIEZ / David TRIVIE / Sylvie NIESSEN / Pierre VISTE	David HERLICOVIEZ / David TRIVIE / Sylvie NIESSEN / Pierre VISTE
S138	Direction Transition	Hervé GOUX	Hervé GOUX
S139	Présidence	David HERLICOVIEZ	David HERLICOVIEZ
I14	INEX	David HERLICOVIEZ / David TRIVIE	David HERLICOVIEZ / David TRIVIE
N15	CY SUP NCU	David HERLICOVIEZ / David TRIVIE / Pierrick ROBERGE / Géraldine DACQUAY	David HERLICOVIEZ / David TRIVIE / Pierrick ROBERGE / Géraldine DACQUAY
E16	EUR-CHU	David HERLICOVIEZ / David TRIVIE / François PERNOT / Benjamin W.L. DERHY	David HERLICOVIEZ / David TRIVIE / François PERNOT / Benjamin W.L. DERHY
P17	Politique de site	David HERLICOVIEZ / David TRIVIE	David HERLICOVIEZ / David TRIVIE

Centres financiers		Personnes habilitées à signer les engagements juridiques	Personnes habilitées à certifier le service fait
P170	Pol Site Fablab	Géraldine DACQUAY / Sophie CECILIA / Dorothée BRETTE	Géraldine DACQUAY / Sophie CECILIA / Dorothée BRETTE
Y118	EISTI	Stéphane SERFATY / Eva HIRTZ / Christiane AZZOPARDI	Stéphane SERFATY / Eva HIRTZ / Christiane AZZOPARDI
Y1180	EISTI Cergy	Stéphane SERFATY / Eva HIRTZ / Christiane AZZOPARDI	Stéphane SERFATY / Eva HIRTZ / Christiane AZZOPARDI
Y1181	EISTI Pau	Stéphane SERFATY / Eva HIRTZ / Christiane AZZOPARDI	Stéphane SERFATY / Eva HIRTZ / Christiane AZZOPARDI
Y1182	EISTI Bachelor	Stéphane SERFATY / Eva HIRTZ / Christiane AZZOPARDI	Stéphane SERFATY / Eva HIRTZ / Christiane AZZOPARDI
Y1183	CMI Ingénieurs	Stéphane SERFATY / Eva HIRTZ Christiane AZZOPARDI / Sophie CECILIA / Emmanuel PAUTHE / Géraldine DACQUAY	Stéphane SERFATY / Eva HIRTZ / Christiane AZZOPARDI / Sophie CECILIA / Emmanuel PAUTHE / Géraldine DACQUAY
Y119	Mission entrepreneuriat	Stéphane SERFATY / Eva HIRTZ / Christiane AZZOPARDI / Sandrine LE DU	Stéphane SERFATY / Eva HIRTZ / Christiane AZZOPARDI / Sandrine LE DU
Y120	Département Humanités et Design	Stéphane SERFATY / Eva HIRTZ / Christiane AZZOPARDI	Stéphane SERFATY / Eva HIRTZ / Christiane AZZOPARDI
Y1200	SCHOOL OF DESIGN	Stéphane SERFATY / Eva HIRTZ	Stéphane SERFATY / Eva HIRTZ

Article 3

Pour l'exécution du budget relative aux **EOTPs** suivants, la délégation de signature est donnée aux personnes mentionnées ci-dessous, en cas d'absence ou d'empêchement, suivant l'ordre du tableau, à l'effet de signer, au nom du Président de CY Cergy Paris Université, les actes à caractères financier suivants :

- le montant de l'engagement juridique et la certification du service fait au vu des pièces justificatives de la commande publique pour les dépenses de fourniture, de service et de mission dans l'application financière, analytique et comptable dédiée (SIFAC), **d'un montant inférieur à 5 000 euros HT pour les dépenses hors et sur marchés.**

EOTPs	Personnes habilitées à signer les engagements juridiques	Personnes habilitées à certifier le service fait
19CPILD208	David HERLICOVIEZ David TRIVIE	David HERLICOVIEZ David TRIVIE
20CCMQD439	Etienne CATINEL	Etienne CATINEL

Article 4

Pour l'exécution du budget relative aux **EOTPs** couvrant les dossiers Eutopia et sujets annexes des centres financiers S137 (Direction des Relations Internationales), S1371 (Direction Europe) et S1372 (Développement international de la recherche), la délégation de signature est donnée aux personnes mentionnées ci-dessous, en cas d'absence ou d'empêchement, suivant l'ordre du tableau, à l'effet de signer, au nom du Président de CY Cergy Paris Université, les actes à caractères financier suivants :

- le montant de l'engagement juridique et la certification du service fait au vu des pièces justificatives de la commande publique pour les dépenses de fourniture, de service et de mission dans l'application financière, analytique et comptable dédiée (SIFAC), **d'un montant inférieur à 90 000 euros HT pour les dépenses hors et sur marchés.**

EOTPs	Personnes habilitées à signer les engagements juridiques	Personnes habilitées à certifier le service fait
Direction des Relations Internationales	Luciana RADUT-GAGHI	Luciana RADUT-GAGHI
Direction Europe	Luciana RADUT-GAGHI	Luciana RADUT-GAGHI
Développement internationale de la Recherche	Luciana RADUT-GAGHI	Luciana RADUT-GAGHI

Article 5

Pour l'exécution du budget de leur composante, direction ou service respectif, la délégation de signature est donnée, en cas d'absence ou d'empêchement, suivant l'ordre du tableau, à l'effet de signer, au nom du Président de CY Cergy Paris Université, les actes à caractère financier suivants :

- le montant de l'engagement juridique et la certification du service fait au vu des pièces justificatives de la commande publique pour les dépenses de fourniture, de service et de mission dans l'application financière, analytique et comptable dédiée (SIFAC), **d'un montant inférieur à 100 000 euros HT pour les dépenses hors et sur marchés.**

Centre financier		Personnes habilitées à signer les engagements juridiques	Personnes habilitées à certifier le service fait
R1208	CY TRANSFER	Olivier ROMAIN	Olivier ROMAIN

Article 6

Toute subdélégation de signature est prohibée.

Article 7

Tout document signé en application du présent arrêté doit comporter sous la signature de son auteur, la mention en caractères lisibles de son nom, de son prénom et de sa qualité précédée de « pour le Président et par délégation ».

Article 8

Le présent arrêté entre en vigueur à compter de sa publication, après transmission au recteur de la région académique d'Ile-de-France, chancelier des universités.

La délégation consentie prend fin au plus tard, soit au terme du mandat du délégant, soit à la fin du mandat ou à la cessation des fonctions des délégataires.

Article 9

Le présent arrêté abroge l'arrêté n° 25-064 du 21 mars 2025.

Article 10

Le présent arrêté est affiché de manière permanente sur les panneaux d'affichage réglementaire et publié sur le site internet et intranet de l'établissement.

Article 11

Le directeur général des services et l'agent comptable de CY Cergy Paris Université sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Cergy, le 18 avril 2025

Le président de CY Cergy Paris Université



Laurent GATINEAU

Transmis au rectorat le : 18 avril 2025

Publié le : 18 avril 2025

En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur.